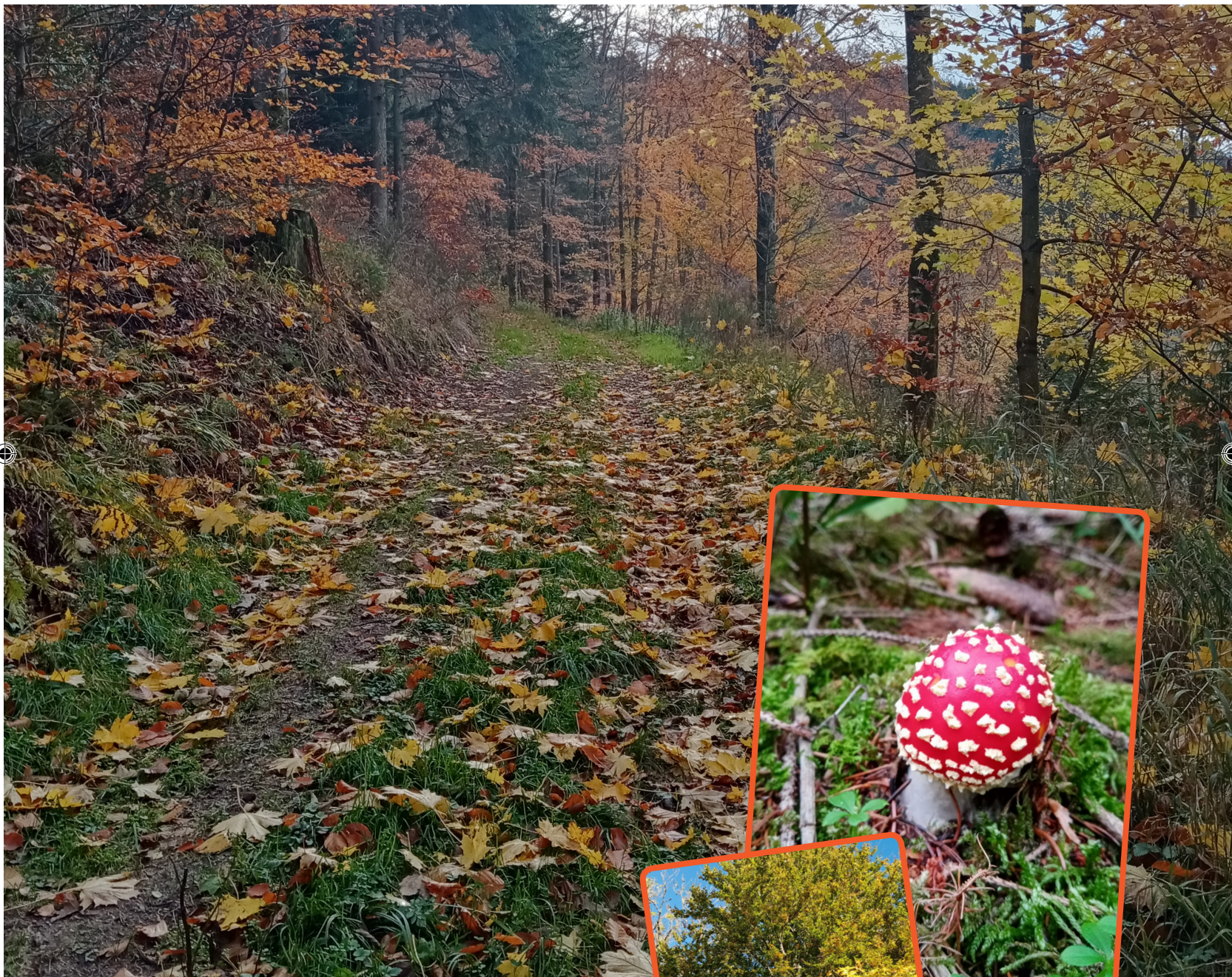


Bulletin Communal

Wisembach



■ Automne 2025





Édito du Maire

Nous voilà déjà au mois de novembre et la rentrée scolaire est maintenant un lointain souvenir.

Néanmoins, je voulais profiter de ce bulletin pour évoquer **un service municipal** qui s'adresse exclusivement aux **familles** mais qui est un acteur essentiel de **la vie et de l'animation** de notre village. Il s'agit du **service d'accueil périscolaire**.

Créé en 2020, ce service a maintenant pris son rythme de croisière.

À ce jour, **une douzaine d'enfants** en moyenne **de la maternelle au collège** sont accueillis les matins **avant l'école** mais aussi **le soir au retour du bus**.

Au programme, **goûter** souvent confectionné par leurs soins, **aide aux devoirs** puis ensuite des **activités** sont proposées, en général imaginées par les enfants.

Les différences d'âge dans le groupe favorisent l'émulation pour les plus jeunes, le sens des responsabilités pour les plus grands et permet **une richesse d'idées et de projets**.

Le conseil municipal depuis 2020 a choisi de maintenir ce service qu'il juge essentiel.

En effet, **le service aux familles et aux jeunes** pour qu'ils se sentent bien dans leur village est un axe à privilégier pour notre commune rurale qui n'a pas forcément d'autres atouts à proposer.

Cela leur permet de s'épanouir et de trouver ici les valeurs qui nous sont chères à la campagne.

Dans ce bulletin, vous pourrez comme d'habitude prendre connaissance de **la vie municipale et associative** bien riche, comme entre autre, le repas de fin d'année proposé aux aînés, la fête du village et les belles sorties proposées par le club des fougères.

Le mandat que vous nous avez confié **il y a 5 ans** arrive bientôt à son terme.

Je vais donc conclure ce mot de façon **plus personnelle**.

Être au service de mon village et de ses habitants sera toujours pour moi un vrai plaisir.

Je suis très attachée **à notre territoire à son histoire et à ses valeurs** et j'espère jusque- là avoir réussi malgré les difficultés rencontrées à défendre **ses enjeux, ses richesses et ses différences**.

La fin d'année va arriver très vite avec ses fêtes que je vous souhaite heureuses.

La **cérémonie des vœux du maire** aura lieu le **vendredi 16 janvier à 19 h**.

Vous y êtes tous conviés. Au plaisir de vous rencontrer.

Rachel VOINSON

Sommaire

Les échos du conseil - page 3

La vie municipale - page 5

État civil - page 17

La sécurité routière - page 20

La vie associative - page 23

Devoir de mémoire - page 28

La vie intercommunale - page 30

Info communauté d'agglo - page 32

Notre environnement - page 33

Un peu d'histoire - page 34

Services publics Infos - page 36

Contacts et Galerie - pages 37 & 38

Directeur de la publication

Rachel VOINSON.

Rédaction par ordre alphabétique

Christian AMMAN, Aurélie BARADEL, Joël BURCK, Fouade GAGUECHE, Daniel GOUBY, Maurice NEFF, Philippe THOMAS, Jean-François VOIGNIER, Rachel VOINSON, Annick WENGER.

Crédits photos par ordre alphabétique

Christian AMMAN, Aurélie BARADEL, Cléo CHOPAT, Régis CHOPAT, Fouade GAGUECHE, Marie-Hélène MARION, Maurice NEFF, Rachel VOINSON

Secrétaire de rédaction

Fouade GAGUECHE

Mise en page

Cléo CHOPAT

Dépôt légal. Tirage 280 exemplaires.

Imprimerie INTERTRACE PAIR ET GRANDRUPT.

Ne pas jeter sur la voie publique.



République Française
Département VOSGES



Commune de Wisembach

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 avril 2025

Nombre de membres	
En exercice	8
Présents	6
Procuration	1

Date convocation : 11/04/2025
Date affichage : 11/04/2025

L'an 2025, le 17 avril à 18 heures 15, le Conseil Municipal de la Commune de Wisembach s'est réuni à la MAIRIE, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame VOINSON Rachel, Maire, en session ordinaire après avoir été convoqué conformément à l'article L 2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents : Mme DA COSTA Claudine, Mme FORT Sylvie, Mme VOINSON Rachel, M. BREISTROFFER Flavien, M. GAGUECHE Fouade, M. VOIGNIER Jean-François,

Excusé(s) : M. GOUBY Daniel,

Absent(s) : M. MULLON Johan,

Procuration(s) : M. GOUBY Daniel à M. Gagueche Fouade,

Secrétaire de séance : Mme FORT Sylvie.

NUMÉRO	OBJET	DÉCISION DU CONSEIL
2025-18	Subventions aux associations	Approuvé à l'unanimité
2025-19	Distraction du régime forestier d'une partie de la parcelle B 811	Approuvé à l'unanimité
2025-20	Autorisation de défrichement d'une partie de la parcelle B 811	Approuvé à l'unanimité
2025-21	Avis PLUiH (Plan Local d'Urbanisme intercommunal, valant Programme Local de l'Habitat)	Approuvé à l'unanimité
2025-22	Admission en non-valeur	Approuvé à l'unanimité
2025-23	Adhésion SMIC (Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale)	Approuvé à l'unanimité
2025-24	Statuts SDEV (Syndicat Départemental d'Électricité des Vosges)	Approuvé à l'unanimité
2025-25	Subvention poteaux d'incendie	Approuvé à l'unanimité
2025-26	Emplois saisonniers	Approuvé à l'unanimité
2025-27	Montant d'attribution à la Commission des Biens Indivis	Approuvé à l'unanimité
2025-28	Acquisition d'un gyrobroyeur	Approuvé à l'unanimité

Pour copie conforme :
En mairie, le 18/04/2025

Les échos du conseil municipal

République Française
Département VOSGES



Commune de Wisembach

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 juin 2025

Nombre de membres	
En exercice	8
Présents	5
Procuration	2

Date convocation : 13/06/2025
Date affichage : 13/06/2025

L'an 2025, le 19 juin à 18 heures 15, le Conseil Municipal de la Commune de Wisembach s'est réuni à la MAIRIE, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame VOINSON Rachel, Maire, en session ordinaire après avoir été convoqué conformément à l'article L 2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents : Mme DA COSTA Claudine, Mme FORT Sylvie, Mme VOINSON Rachel, M. VOIGNIER Jean-François, M. GOUBY Daniel,

Excusé(s) : M. BREISTROFFER Flavien, M. GAGUECHE Fouade,

Absent(s) : M. MULLON Johan,

Procuration(s) : M. Gagueche Fouade à M. GOUBY Daniel, M. BREISTROFFER Flavien à M. VOIGNIER Jean-François,

Secrétaire de séance : M. VOIGNIER Jean-François.

NUMÉRO	OBJET	DÉCISION DU CONSEIL
2025-29	Approbation de la convention avec le Centre de Gestion des Vosges sur la mise à disposition d'un conseiller de prévention pour l'élaboration du document unique.	Approuvé à l'unanimité
2025-30	Vente des chemins ruraux déclassés	Approuvé
2025-31	Adhésion au groupement d'achat de l'Association des Maires des Vosges (AMV)	Approuvé à l'unanimité
2025-32	Adhésion au service externalisé de délégué à la protection des données de la SARL INKIVARI	Approuvé à l'unanimité
2025-33	Adhésion à la convention d'utilisation de matériel et de personnel avec les communes voisines	Approuvé à l'unanimité

Pour copie conforme :
En mairie, le 20/06/2025

La vie municipale

Cérémonies du 8 mai



La cérémonie s'est déroulée en présence des **maires ou adjoints** des communes voisines, de Monsieur Stéphane DEMANGE, **Conseiller Départemental**, des représentants des **associations d'anciens combattants**, des **porte-drapeaux** de nos villages et du représentant de la gendarmerie, les habitants étaient présents aussi.

Fouade GAGUECHE



La vie municipale



Exposition photos

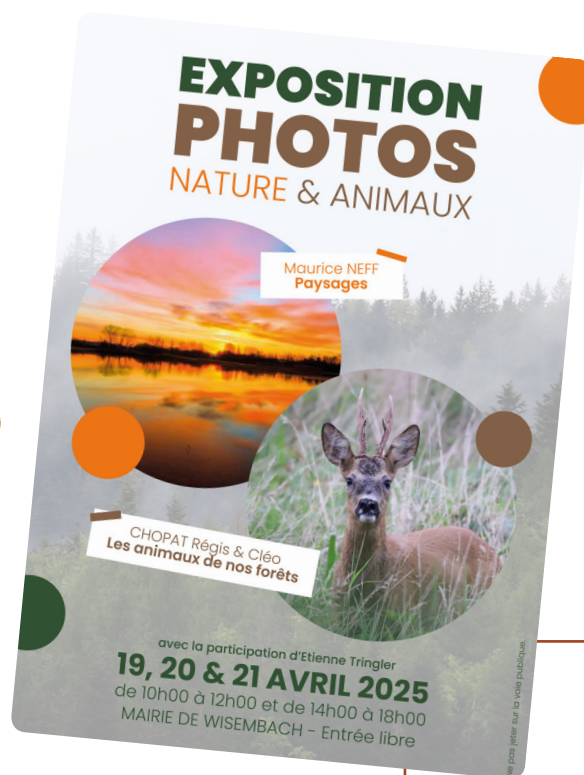
Pour la deuxième année consécutive, une **exposition photographique** a eu lieu le week-end de Pâques à Wisembach. Cette exposition regroupait des **images d'animaux** de nos **forêts** et de **paysages** de nos environs.

Ces clichés étaient signés **Maurice Neff** pour la partie paysage et **Régis et Cléo Chopat** concernant la partie animalière, sans oublier la participation d'un autre photographe passionné, **Etienne Tringler** présentant également la faune et la flore de notre région en images.

Pas moins d'une **cinquantaine de clichés** étaient à voir, sur les trois jours du week-end de Pâques, appuyés par les explications et partages des **photographes passionnés**.

Un événement mettant en avant la belle nature qui nous entoure, qui a beaucoup plu à grand nombre d'entre nous, ouvert aux **petits et aux grands**.

Cléo CHOPAT



La vie municipale

Église de nos deux villages

Enfin !! La toiture de notre église a retrouvé son étanchéité par le **remplacement de nombreuses ardoises** cassées, et le **nettoyage des gouttières** envahies par la mousse et herbes diverses. La cheminée de la sacristie a été enlevée, elle menaçait de s'écrouler.

Ces travaux ont été effectués par **l'entreprise WEISS** de Sainte Marguerite aux moyens d'une nacelle et deux ouvriers équipés de harnais de sécurité et échelles de toit.

Ces réparations ont coûté la **somme de 14 300€** (1/4 pour Gemaingoutte, 3/4 pour Wisembach).

Il restera à faire, mais c'est moins urgent, le **traitement anti-mousse** de la partie Nord, la **démolition de la grande cheminée** qui n'est pas en très bon état. Mais ça ?... Il faut des sous, toujours des sous, et encore des sous.

Les fidèles peuvent être rassurés, ils ne prendront pas de parapluie ni de bottes pour assister aux offices quand il pleuvra.

Daniel GOUBY
Adjoint en charge de la CBI



La vie municipale

Job d'été pour les jeunes

Cette année encore, la municipalité a voulu proposer aux **jeunes de 16 à 18 ans** de travailler avec les employés communaux.

Ce dispositif a pour objectif de leur permettre d'acquérir pour certains une **première expérience professionnelle**.

Cela leur permet aussi de découvrir leur village sous un autre aspect et de comprendre le travail effectué toute l'année par les agents.

Deux équipes ont été formées à raison de 4 heures par jour. Au programme, **désherbage, entretien des espaces verts, peinture...**

Un grand merci à eux et aux agents communaux pour leur encadrement !

Wisembach

Six jeunes plongent dans le bain de la vie active



Xavier, Camille et Malorie, les trois jeunes qui accomplissent la dernière semaine de « jobs d'été » à la commune, entourés de Jean-François Voignier et Denis Bouchenafa.

Décrocher un emploi saisonnier n'est pas chose aisée pour les mineurs. Face à ce constat, la commune de Wisembach a une nouvelle fois proposé aux jeunes un « job d'été » durant la dernière quinzaine du mois de juillet pour leur permettre d'avoir une première expérience du monde du travail.

« Ce dispositif a pour objectif de favoriser l'apprentissage de la citoyenneté. Il permet d'accompagner les jeunes vers l'autonomie en leur donnant l'opportunité de percevoir leur premier salaire et une prise de responsabilité dans leurs premières expériences professionnelles », déclare Jean-François Voignier, adjoint aux travaux et premier adjoint au maire.

Apporter sa patte

Deux équipes ont été formées: Kylian, Éthan et Nolan (21 juillet au 25 juillet), Malorie, Camille et Xavier (28 juillet au 1^{er} août), à raison de 4 heures par jour. Le succès de cette opération a été immédiat. Les jeunes ont exercé des missions diverses allant de l'entretien des espaces verts et le désherbage des caniveaux et trottoirs, en passant par des travaux de peinture... D'ailleurs, Camille présente avec fierté le panneau réalisé pour la bibliothèque dont elle a assuré le graphisme et la peinture. Denis Bouchenafa, employé communal et encadrant du dispositif, se dit très heureux de ces renforts durant la période estivale.



Les tables de pique nique

Deux **tables de pique-nique** réalisées par les ouvriers communaux ont été mises en place au **parking du col**.

Une autre installée aux **NAVELIÈRES**, tout cela, fabriquée avec le **bois communal** récupéré avec le concours de Fabien (garde forestier).

Jean-François VOIGNIER

La vie municipale



La balayeuse

Suite à la mutualisation des communes, WISEMBACH, GEMAINGOUTTE, BAN DE LAVELINE et LA CROIX AUX MINES.

La mairie de LA CROIX AUX MINES nous a prêté sa **petite balayeuse de trottoirs**.

Travaux qui ont été réalisés par les **ouvriers communaux**.

Jean-François VOIGNIER



La vie municipale

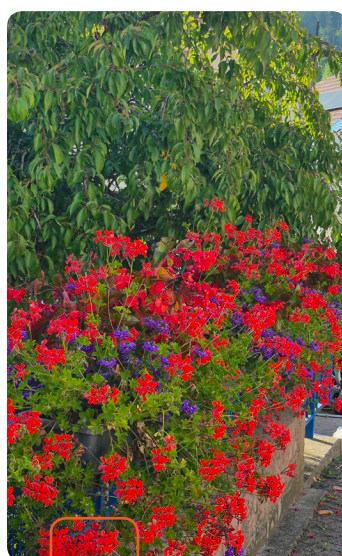
L'aménagement paysager & fleurissement

Les **gravillons** ont servi également pour continuer d'embellir la petite place à l'entrée du village (maison démolie).

L'**abri bus** a été mis en place. Une table fabriquée par Denis avec du bois récupéré en forêt a également été mise en place, de la **prairie fleurie** a été semée le long du trottoir.

L'ancien abri bus qui avait été démonté en mars 2025 a été transformé en parking.

Jean-François VOIGNIER



Comme chaque année, pour offrir à tous **un village aux couleurs de l'été**, le fleurissement a été soigneusement réalisé par les ouvriers communaux. **Massifs, jardinières et parterres** ont été préparés avec attention pour embellir nos rues et nos espaces publics. Ces aménagements contribuent à créer **un cadre de vie agréable et accueillant** pour les habitants comme pour les visiteurs.

Un **grand merci à l'équipe communale** pour leur travail et leur engagement au service de **notre village fleuri !**

Fouade GAGUECHE

La vie municipale

Enrobé de Fontaine de la cour

Une **partie de la route** (Fontaine de la cour) étant très **endommagée** (partie mitoyenne avec GEMAINGOUTTE). Il a été convenu d'un commun accord de procéder à sa **réhabilitation**. La mairie de GEMAINGOUTTE s'est chargée du dossier (demande de subventions etc..). Nous avons contacté divers entreprises, la **société COLAS** a été retenue.

Jean-François VOIGNIER



Peinture des passages piétons



Les ouvriers communaux ont **repeint les passages cloutés** de la départementale, travaux qui nous incombait suite au gravillonnage de celle-ci.

Jean-François VOIGNIER

En bref, les travaux de la commune

Suite à de fortes pluies, certains **fossés se sont bouchés**. Le travail à effectuer étant trop conséquent pour les ouvriers communaux, nous avons sollicité l'intervention d'**Arnaud CHOPAT avec sa pelleteuse** qui a réagit rapidement et a dégagé certains endroits comme au **DRAMONT**, ainsi qu'un bout de fossé **au Repas**, etc....

Les ouvriers communaux ont réhabilité **le monument aux Morts** avant la cérémonie du 08 mai, un **géotextile** a été mis en place, puis **des gravillons** du balayage de la départementale (récupérés par Régis), ont été étalés, plus d'autres petites améliorations.

De **la prairie fleurie** a aussi été semée à plusieurs endroits du village. Le terrain est préparé avant de semer grâce à l'intervention de Gérard CARASOL à titre bénévole.

Merci à **Régis, Denis et Sylvain** qui participent de par leur travail à **l'embellissement de notre village**.

Jean-François VOIGNIER

La vie municipale

La salle Jeanne d'Arc

Comme nous l'avions évoqué dans les derniers bulletins, le conseil municipal a fait le choix de vendre la salle **Jeanne d'Arc**.

Celle-ci a très vite trouvé **un acquéreur**.

Issu du village voisin, le jeune homme qui l'a acheté souhaite en faire **son habitation** tout en préservant le **cachet de ce bâtiment**.

Nous lui souhaitons une belle réussite dans son projet.

Rachel VOINSON



Cérémonie du 1er novembre

À l'occasion de la **cérémonie de la Toussaint du 1er novembre** au Carré Militaire de BAN DE LAVELINE et la CROIX AUX MINES.

La commune de WISEMBACH a été décorée de la **médaille d'argent** pour services rendus au **Souvenir Français**.

Jean François VOIGNIER



La vie municipale



Périscolaire - Traversier

Vendredi 4 juillet de 16h30 à 19h30 s'est tenue la **fête du jeu**. L'idée a émergée en mars 2025, les **enfants du périscolaire** ont souhaité organiser une fête ouverte à tous. Le thème du jeu s'est rapidement imposé : **des jeux géants, pour tout âge**, anciens et en bois et une buvette.

Chaque enfant a participé à l'organisation de ce temps festif : le choix de la date et du lieu. L'emprunt et le choix d'une **douzaine de jeux** (billard hollandais, jeu du roi, cornole...) La mise en place d'une **buvette** et la réalisation de **cakes salés et brochettes de fruits**, les affichages photos (sélection des photos, décorations...), l'invitation (mise en page et communication à leurs familles et amis)

Noémie et Jennifer du Traversier ont régalé petits et grands en confectionnant **crêpes et barbes à papa**. Cette phase préparatoire fût récompensée par la convivialité de ce moment, les **sourires et éclats de rire** ont illuminé les visages.

De beaux **moments de complicité** entre enfants, entre parents et enfants et entre adultes. Certains compétiteurs se donnaient des défis quand d'autres se découvraient des habiletés. Les **retours ont été très positifs** apportant une note joyeuse à ce dernier jour d'école et les aurevoirs qui en découlent et des retours « en enfance ». Quelques familles des communes des alentours se sont jointes à l'invitation.

Un grand merci :

Aux enfants qui pour leurs idées et leur participation,
aux parents qui ont enrichi les mets de la buvette.

Aux parents qui ont veillé au bon déroulement et ont aidé au rangement de cet événement

A **Noémie et Jennifer** du Traversier

A **Suzanne et Marie-Laure** de la bibliothèque de Wisembach pour leur présence et participation

Aux élus présents et à **tous les participants** !

Grâce à vous tous, le projet des enfants a été couronné de succès.

Aurélié BARADEL



La vie municipale

Le repas des aînés

Ce dimanche 21 septembre, le restaurant **Le Blanc Ru** a accueilli pour la deuxième fois le **traditionnel repas des aînés**. Organisé par la municipalité, cet événement très attendu a rassemblé de nombreux seniors de la commune dans une atmosphère conviviale et festive.

Tout au long de l'après-midi, **éclats de rire et discussions animées** ont rythmé les tables, reflétant le plaisir de se retrouver et de partager un moment chaleureux.

Le chef **Patrick** et son équipe ont proposé un menu savoureux : une entrée raffinée, un plat généreux et un dessert gourmand, le tout accompagné de vins soigneusement choisis. Les convives ont unanimement salué la qualité des mets et du service.

Un moment particulièrement émouvant a marqué la journée : **Madame Annie AMANN** a profité de l'occasion pour souffler ses **80 bougies**, sous les applaudissements et les chants des convives.

La municipalité adresse ses remerciements chaleureux à **Patrick et son équipe**, ainsi qu'aux **bénévoles et élus** dont l'implication a permis la réussite de cet événement.

Fouade GAGUECHE



La vie municipale

Ouverture d'une pâtisserie ambulante à Wisembach



Prochainement dans votre village, ouverture d'une pâtisserie ambulante : **"AU PLAISIR D'AUTREFOIS"**.

Monsieur VEILLAND Laurent, **pâtissier depuis plus de 20 ans**, sera à la fabrication de pâtisseries, viennoiseries, tartes, bûches, galettes, gâteaux, chocolats, pizzas, pâtés et Madame VAUCOURT Émilie s'occupera de la vente.

Ils seront présents sur les **marchés hebdomadaires** de SAINT DIÉ DES VOSGES, SAINTE MARIE AUX MINES et à La BRESSE. Ils proposeront aussi de la **vente directement à leur domicile** ou le laboratoire a été créé. (Horaires à définir).

Vous pourrez aussi passer vos commandes, les produits proposés seront réalisés avec des **matières premières régionales** de qualité. Ils travailleront principalement avec des produits de saison.

Pensez aux **futures fêtes de fin d'année** qui approchent pour passer vos commandes.

Contact : tél : **06 81 24 33 77**
Ouverture prévue **décembre 2025**.

Émilie et Laurent



La vie municipale

Restaurant Le Blanc Ru

Commerce local – Le Blanc Ru

Ouvert depuis le 29 janvier 2022, le restaurant Le Blanc Ru a su régaler les Carfeuillats et les visiteurs de passage avec sa cuisine maison, généreuse et conviviale.

Après quatre années d'activité, l'établissement avait souhaité mettre fin à son service en salle.

Mais suite à de nombreuses demandes de clients qui ont souhaité que Sandra et Patrick continuent l'aventure, le restaurant Le Blanc Ru a repris son service depuis le 24 novembre.

Du lundi au vendredi midi, service en salle en plat unique et à emporter.

Le samedi soir et le dimanche soir : tartes flambées et burgers à emporter de 18h30 à 20h30.

Une soirée à thème par mois, le samedi soir.

Uniquement sur réservation : ouvert aux groupes (à partir de 8 personnes) en semaine et le week-end, midi et soir uniquement le menu.

Toujours fidèle à son engagement de qualité et de proximité, le chef Patrick continuera à partager son savoir-faire à travers cette nouvelle formule gourmande.

Fouade GAGUECHE

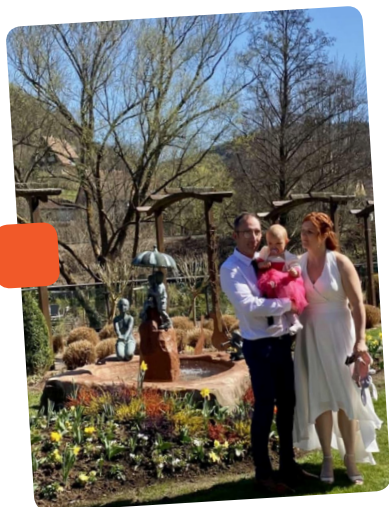


État civil

Baptême civil

Le 31 août 2025 – **Anna MICLO**, fille d'Inès et Aurélien

Mariages



5 avril 2025

Le samedi 5 avril 2025, en la mairie de WISEMBACH, ont été unis par les liens du mariage,

Yann FORT et Sylvie FURGAULT entourés de leurs familles et amis.

Tous nos vœux de bonheur



28 juin 2025

Le samedi 28 juin 2025, en la mairie de WISEMBACH, ont été unis par les liens du mariage,

Maurice JACQUOT et Anne DI MATTEO entourés de leurs familles et amis.

Tous nos vœux de bonheur



16 août 2025

Le samedi 16 août 2025, en la mairie de WISEMBACH, ont été unis par les liens du mariage,

Saido ABOU et Elsa HANQUET entourés de leurs familles et amis.

Tous nos vœux de bonheur



État civil

Décès



Maurice Jacquemin

Maurice nous a quitté le **26 août 2025** à l'âge de 73 ans.

Né le 8 octobre 1951 à Wisembach, Maurice a été **conseiller municipal** sous le mandat de Monsieur Fernand GÉRARD.

Il a exercé le beau **métier d'agriculteur**.

Yvonne Thomas

Le **18 Mars 2025** Madame Yvonne THOMAS nous quittait et s'en aller rejoindre son mari Gilbert.

Née le 14 Mai 1937 à Saint-Dié, elle laissera un bon souvenir pour ses **tartes et repas de chasse** qui se finissaient par une partie de belote.

Elle forçait l'admiration de beaucoup pour son coup d'aiguilles et la réalisation de **jolis tricots**.



État civil

Décès



Michel Voinson

Michel nous a quittés le **19 mars 2025**.

Né en 1930 à Ban de Laveline, il a connu dans sa jeunesse la rudesse de la vie en période de guerre entouré de ses **4 frères et 4 sœurs**.

De cette enfance, il aura reçu les valeurs de la campagne que sont **la famille, les amis, la solidarité et le travail**.

Ces valeurs, il les aura transmises à ses **7 enfants et à ses petits-enfants** épaulé par **son épouse Janine**.

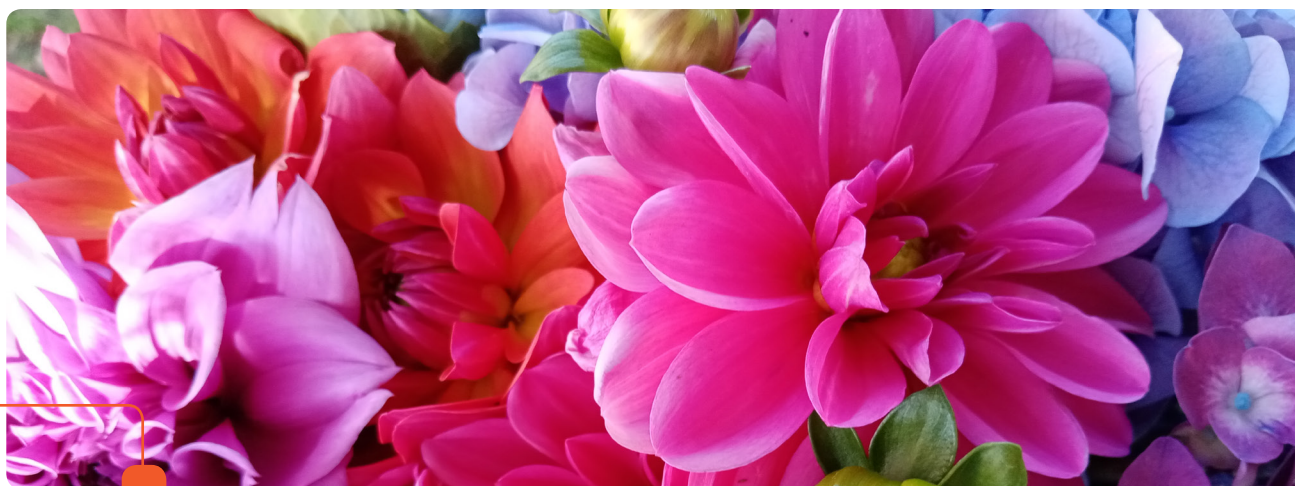
Employé chez **Antonini pendant 40 ans**, les routes et chemins de nos villages n'avaient aucun secret pour lui.

Les hivers étant plus rudes, il consacrait ses soirées à confectionner des **échelles en bois et des schittes**.


Il aura aussi marqué les esprits par son dévouement dans le corps des **sapeurs-pompiers** mais également au sein de **l'harmonie municipale** où il se rendait sur sa **célèbre mobylette** et coiffé de sa plus belle casquette.

Sa gentillesse aura marqué tous ceux qui l'ont connu.

Didier VOINSON



La sécurité routière



**PRÉFÈTE
DES VOSGES**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Baromètre de la
Sécurité routière
septembre 2025**

**Avec l'arrivée du froid :
soyez bien équipé,
restez en sécurité!**

**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE**

réduisez votre vitesse adaptez votre comportement augmentez les distances de sécurité

dégivrez votre pare-brise

**Bilan de
septembre 2025**

N^{bre} D'ACCIDENTS* **23** +3*

N^{bre} DE TUÉS* **3** =*


N^{bre} DE BLESSÉS* **24** =*

Sources : remontées rapides forces de l'ordre


*Chiffres comparatifs de septembre 2025 avec moyenne des mois de septembre 2019 à 2024 (2020 exclu)

Poursuivons l'effort !

En savoir +




**Du 1er novembre au 31 mars, en zone montagne*,
votre véhicule doit :**




disposer de 2 dispositifs
antidérapants
dans le véhicule
pour équiper
les roues motrices

ZONE



* signalée par ce panneau

ou être équipé en permanence
de 4 pneus hiver
ou
4 saisons estampillés
"3PMSF"





COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 27 octobre 2023

Changement d'heure : Voir... mais surtout être vu !

D'après une expérience menée par la Sécurité routière chez UTAC, les piétons vêtus d'une tenue rétro réfléchissante sont visibles de nuit dans les phares d'une voiture à 44 m et les cyclistes à 63 m vs respectivement 28 m et 35 m avec une tenue sombre

Le nombre d'accidents impliquant un piéton augmente de manière récurrente de +42% en novembre, par rapport au mois d'octobre (données ONISR recueillies entre 2015 et 2019).

Le passage à l'heure d'hiver interviendra, cette année, dans la nuit du samedi 28 au dimanche 29 octobre. Conséquence majeure : un coucher du soleil intervenant plus tôt dans les semaines à venir. Entre 17h et 19h, il fera tout à coup plus sombre au moment des sorties d'école et du travail. Les usagers de la route dits vulnérables seront alors moins visibles dans un contexte de circulation dense, les exposant davantage au risque d'accident.

Alors que, chaque année, un pic d'accidentalité est observé après le week-end du changement d'heure, la Sécurité routière a récemment mené une expérience avec les équipes de UTAC pour démontrer l'importance pour les usagers vulnérables de se rendre visibles. L'expérience a consisté en une séance de tests d'arrêt d'urgence d'un véhicule, de nuit, face à un piéton et un cycliste sans et avec une tenue rétro réfléchissante.

Découvrez l'expérience « piéton » en vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=FSfDQ3XSc-U>

Dans les phares d'une voiture roulant à 50 km/h, un piéton est visible à seulement 28 m lorsqu'il est vêtu de noir. Or à 50 km/h, le véhicule a besoin de 31 m pour s'arrêter. Pendant le test, le piéton est alors renversé à une vitesse de 32 km/h. Lorsqu'on renouvelle l'expérience avec un piéton portant une tenue rétro réfléchissante, il est visible à 44 m. La voiture s'immobilise à 13 m du mannequin.

La sécurité routière



Dans les phares d'une voiture roulant à 80 km/h, un cycliste vêtu d'une tenue sombre sur un vélo correctement équipé en éclairage est visible à 35 m. A 80 km/h, le véhicule a besoin de 60 m pour s'arrêter. Avec un gilet rétroréfléchissant, ce même cycliste est visible à 63 m ce qui permet au véhicule de s'immobiliser à 3 m du cycliste s'il est immobile et à 22 mètres si le cycliste avance dans le même sens que la voiture, à la vitesse de 20 km/h.

Les conseils de la Sécurité routière

• Être visibles...

La Sécurité routière encourage à porter des vêtements clairs et à opter pour des dispositifs rétro-réfléchissants (gilet, brassard, gants, bandes sur le sac à dos, le cartable, etc.). Le simple fait d'avoir sur soi un accessoire réfléchissant permet d'être vu plus tôt.

Certains équipements qui favorisent la visibilité sont obligatoires :

Les vélos doivent être équipés de catadioptres rouges à l'arrière, oranges au niveau des pédales, visibles latéralement, et d'un feu blanc à l'avant.

De nuit ou lorsque la visibilité est insuffisante, le gilet de haute visibilité (jaune, orange, vert) est obligatoire hors agglomération.

Les trottinettes doivent être équipées d'un feu blanc à l'avant, un autre, rouge à l'arrière, et de catadioptres arrières et latéraux.

Le port du gilet rétroréfléchissant est obligatoire de nuit ou de jour par visibilité insuffisante.

• Et vigilants !

La Sécurité routière invite tous les usagers de la route à être plus attentifs, à respecter le Code de la route et à faire attention notamment :

- **aux angles morts** notamment des bus et poids-lourds
- **lors d'un changement de direction** : tendre son bras à vélo ou à trottinette comme mettre son clignotant en voiture donne une indication aux autres usagers.
- **en traversant** : avoir la priorité ne signifie pas traverser sans précaution, en particulier dans la pénombre. Marcher sur le côté gauche de la chaussée permet de bien voir les véhicules arrivant en face. Avant de traverser, regarder à gauche, à droite, puis à nouveau à gauche.
- **lors de l'ouverture de sa portière** : pour protéger les cyclistes et trottinettistes des accidents de portière, adopter un geste simple « Portière gauche, main droite - portière droite, main gauche. » Pour sortir de voiture, il s'agit d'actionner la poignée de la portière avec la main opposée à celle-ci. Ce changement de main entraîne mécaniquement la rotation des épaules. L'automobiliste s'apprêtant à ouvrir sa portière pour descendre de son véhicule est alors naturellement bien mieux placé pour vérifier dans son rétroviseur et vers l'arrière de sa voiture, qu'aucun usager ne surgit de l'angle mort.
- **à sa vitesse** en particulier à proximité d'une piste cyclable non séparative et à faire attention à **respecter une distance** suffisante entre son véhicule et un cycliste : 1 mètre en ville et 1,50m hors agglomération.

CONTACTS PRESSE

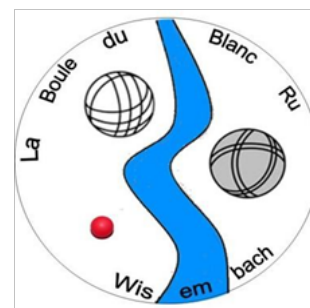
Délégation interministérielle à la sécurité routière

Amandine CUINET
06 87 67 56 40

Thierry MONCHATRE
06 88 16 08 78

La vie associative

La boule du blanc Ru Vive la pétanque !



Encore une **belle année de pétanque** qui s'achève doucement.

Une année riche en émotion, une année de plaisir et de franches rigolades avec de très belles parties disputées sur les terrains mis à disposition par notre commune.

L'équipe de **14 membres** que compte notre association est une équipe soudée et respectueuse.

Vive la Boule du Blanc Ru !

Maurice NEFF



La vie associative



Comité des fêtes - Les Carfeuillats



La fête du village : un moment de convivialité et de traditions pour fêter le saint du village Saint Barthélémy

A Wisembach ce **dimanche 24 août** comme chaque année, accompagné par un soleil radieux **la fête du village** a rassemblé petits et grands autour de moments de partage, de rires et de bonne humeur.

La place de la fête a vibré au **rythme des animations**, des musiques et des saveurs du repas cuisiné par notre chef du restaurant local, **Le Blanc Ru**.

Dès le dimanche matin, les festivités ont commencé avec le traditionnel « **marché aux puces** ».

La vie associative

Le repas champêtre organisé sous le chapiteau a réuni **plus de 100 convives**, tous ravis de partager ce moment de convivialité au son du saxophone, accordéon, harmonica et piano électronique du **virtuose Denis SAMBACH** qui a fait danser le public toute l'après-midi.

Durant le repas les participants ont tenté leur chance à évaluer le poids du panier de charcuterie qui a été remporté par **Antonio DA COSTA**. Et ont participé à la tombola, une friteuse était à gagner. L'heureuse gagnante est **Brigitte AMET**.

Les enfants se sont exercés à la « **pêche aux canards** » de nombreux lots étaient à gagner et ont participé aux danses initiées par **Monsieur « CARFEUILLATS »** notre mascotte accompagnée de « **BEERUS** ».

Le moment le plus attendu a été le jeu du « **JUSTE PRIX** » animé par notre Président Georges DA COSTA. La roue a tourné et de nombreux lots ont été gagnés. Pour la partie finale les cœurs se sont emballés car la vitrine à gagner avait été évalué à **1836,00€**.

L'heureux gagnant est : **Julien SCHERRER**.

Durant toute journée, les visiteurs ont pu également se restaurer au **stand de crêpes et de sandwiches** et, pour assouvir leur soif le stand de boissons qui n'a pas désempi.

Un grand bravo aux **membres du comité des Fêtes, aux bénévoles, et à la municipalité**, sans qui cette fête ne pourrait avoir lieu. Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition encore plus festive !

Annick WENGER



La vie associative

Assemblée générale du 2 octobre 2025

Composition du **nouveau Conseil et du nouveau Bureau de l'Association des Carfeuillats.**

Vote d'un nouveau Conseil

Conseil d'administration :

Marie-Hélène MARION
Jonathan RIDACKER
Lucette LECHARTIER
Annick WENGER
Philippe BAUDRY
Christine BAUDRY
Sandra WEKEMANN
Patrick RINN



Bureau :

- Président : Jonathan RIDACKER
- Vice-Président : Christine BAUDRY
- Secrétaire : Annick WENGER
- Trésorier : Philippe BAUDRY
- Trésorière Adjointe : Lucette LECHARTIER

Annick WENGER



La vie associative

Le club Les Fougères

Le club des Fougères, avec ses **68 adhérents**, vous expose avec ces quelques prises de vue les **différentes activités** tout au long de l'année.

Si cela vous tente, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Christian AMANN



Devoir de mémoire



Comité du souvenir français Ban de Laveline, Coinches, Gemaingoutte, La Croix au mines, Wisembach

Le Souvenir Français est une association qui œuvre pour que vive **la mémoire de notre Nation**. A cette fin, il conduit trois grandes actions :

1. Le développement des **voyages mémoriels** afin qu'aucun enfant de France ne quitte sa scolarité sans avoir découvert un lieu de notre mémoire nationale.
2. La sauvegarde des **tombes des combattants Morts pour la France**.
3. Le maintien des **cérémonies patriotiques**.

En ce qui concerne le premier point, nous avons organisé une **sortie à Verdun** le mardi 17 juin 2025. 39 élèves des classes de **CM1 et CM2**, accompagnés de leurs enseignantes, ont pu visiter le matin le **champ de bataille** sur la rive droite de la Meuse et les vestiges du village de **Fleury-devant-Douaumont**, l'un des neuf villages totalement détruits.

La matinée s'est poursuivie avec la **visite du Mémorial de Verdun**, entièrement rénové en 2016. L'après-midi, les enfants ont visité le **Fort de Douaumont, l'Ossuaire de Douaumont** - qui contient les restes de 130.000 combattants - et la Nécropole éponyme. Pour rendre cette visite plus dynamique encore, ils ont effectué la recherche de la tombe du grand-oncle d'un des accompagnateurs du Souvenir Français. Toute la visite a été commentée par une sympathique guide, de manière très pédagogique. La Nécropole rassemble les dépouilles de 16.000 soldats français morts lors cette bataille, du 21 février au 18 décembre 1916.



Le groupe à l'Ossuaire de Douaumont



Recherche d'une tombe à la Nécropole

Devoir de mémoire

Pour le Souvenir Français, il est important de faire découvrir aux enfants des lieux où des **hommes et des femmes sont Morts pour la France et pour notre liberté**, en leur expliquant qu'elle n'est jamais acquise définitivement. Le **devoir de mémoire** entraîne l'obligation morale de se souvenir d'un événement historique tragique et de ses victimes, afin de faire en sorte que ces événements ne se reproduisent pas. Nul doute que les enfants se souviendront de cette sortie.

Le 12 avril 2025, nous avons réalisé **l'Assemblée Générale du Comité** à la Salle des Fêtes de La Croix aux Mines. Les adhérents, venus en nombre, ont été informés de nos activités. C'est grâce aux adhérents et aux communes que nous pouvons financer les sorties scolaires. Qu'ils en soient remerciés ! Malheureusement, 2 de nos adhérents sont décédés en 2025. Nous ne les oublierons pas.

Comme chaque année, nous avons participé aux **cérémonies sur les communes du Comité** mais aussi à Bertrimoutier et sur les différents sites de mémoire du secteur (18 cérémonies en 2024), avec nos **porte-drapeaux de Wisembach** (Jean-Paul BARADEL, Andréa MARION et Léo TSCHANTZ) que je remercie vivement pour leur engagement.



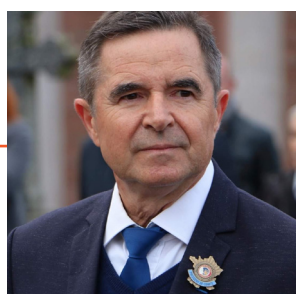
Août 2025, au col de Sainte Marie
Andréa et Jean Paul (respectivement
1 ère et 5 ième à partir de la droite)



Juillet 2025, à la Fontenelle, Léo et Andréa
(à droite)

Fort de ses **81 adhérents** fin 2024, le Souvenir Français est ouvert à tous ceux qui souhaitent participer, en toute indépendance politique ou confessionnelle, à la **sauvegarde de la Mémoire de nos aïeux** qui ont sacrifié leur vie pour notre liberté. Nul besoin d'être ancien combattant ou ancien militaire ...

La cotisation annuelle n'est que de 10 euros (gratuite pour les moins de 18 ans). Le comité compte sur vous ! N'hésitez pas à me contacter, nous avons besoin de vous ...



Colonel Joël BÜRCK (en retraite)

Président du Comité de Ban de Laveline, Coinches, Gemaingoutte,
La Croix aux Mines et Wisembach
21 rue des Aulnes
88520 BAN DE LAVELINE
06.68.52.52.58

La vie intercommunale

Concert de l'harmonie

En ce premier week-end d'octobre, l'**harmonie municipale** nous a sorti de la torpeur automnale pour nous conduire en croisière à travers les océans !

Au programme, **2 heures de voyage au rythme des musiques du monde**, USA, Russie, Amérique latine, Europe...

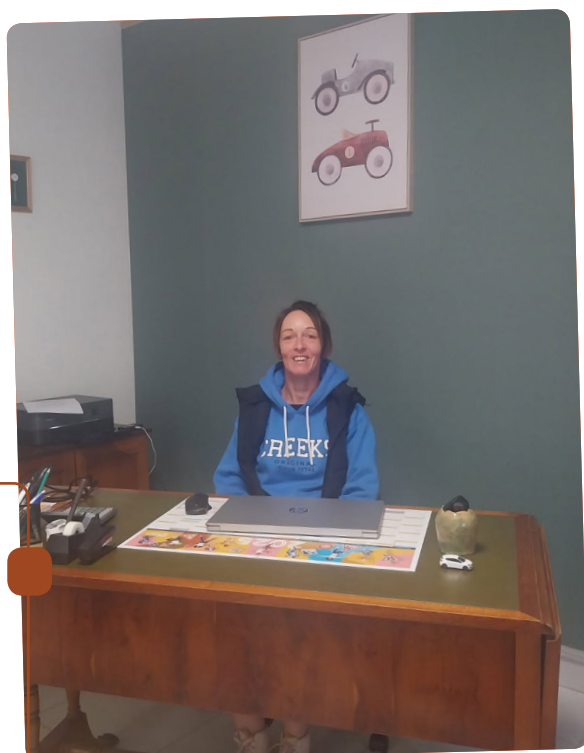
Ce concert s'est tenu à la salle des fêtes de la Croix aux mines avec comme décor un **bateau grandeur nature** imaginé et créé par les employés communaux de la Croix aux mines et de Wisembach.

L'harmonie municipale nous a montré son talent et son énergie !

D'ailleurs, si vous êtes musiciens et que vous souhaitez rejoindre un groupe dynamique, n'hésitez pas à les rejoindre !



Rachel VOINSON



Ouverture d'une auto-école

Retro conduite est votre **nouvelle auto-école** à Ban de Laveline ! En effet, depuis le 8 octobre, Nadège Chopat vous y accueille.

Forte de **14 ans d'expérience** comme monitrice d'auto-école, elle saura vous accompagner dans **l'apprentissage de la conduite** dans un esprit bienveillant.

Son souhait est de proposer une **formation personnalisée**, du code jusqu'au permis de conduire. N'hésitez pas à la contacter au **06 74 90 14 43** ou par mail à **retroconduite88520@gmail.com**



Rachel VOINSON

La vie intercommunale

Sapeur pompier, pourquoi pas vous ?

William Marion est un enfant de WISEMBACH.

Il a maintenant 17 ans, est au lycée G Beaumont à SAINT-DIÉ en Bac chaudronnerie. Ses prochaines années, il les imagine en BTS à Nancy avec le permis en poche.

Un jeune «normal» me direz-vous.

À la différence près que dès l'âge de 13 ans, William a eu **l'envie de s'engager** pour les autres Il a donc choisi de devenir **Jeune Sapeur-Pompier Volontaire**.

Après avoir été recruté (tests physiques et matières générales), il s'est rendu tous les mercredis après- midi à **la caserne à SAINT-DIÉ**.

Au programme, **théorie, apprentissage des grades et des nœuds, manœuvres, sport...**

À 16 ans, il a pu ainsi intégrer la **caserne des pompiers de BAN DE LAVELINE**. Ces trois années en tant que JSP lui ont permis d'être plus vite opérationnel en incendie et en secours à victime.

Evidemment, il reste beaucoup à apprendre.

Cet engagement lui prend environ **20 heures par mois**, entre les manœuvres, les interventions et le sport. Il aime **se sentir utile** et au service des habitants du secteur. Cela demande une bonne condition physique et un bon mental.

Il le voit comme un atout pour la vie personnelle et professionnelle mais aussi comme un projet à long terme.

Si vous aussi, vous souhaitez comme William vous engager, vous pouvez contacter M. PIERRON Frédéric au **06 01 95 34 15** ou par mail **recrutementspbdl@gmail.com**

Rachel VOINSON





Infos communauté d'Agglo

Le Plan Local d'Urbanisme et d'habitat

Le travail mené depuis 2017 pour **l'élaboration du PLUIH** arrive à sa fin. En effet, l'enquête publique est maintenant terminée.

Pour rappel, le PLUIH est un projet d'aménagement du territoire à l'échelle de la **Communauté d'Agglomération de SAINT DIÉ DES VOSGES**.

Son objectif est de **fixer les règles d'urbanisme** des années à venir pour les 77 communes.

Fruit de nombreuses années de travail menées de concert avec les collectivités, les acteurs économiques et associatifs locaux, les habitants, ce document se veut être au plus proche des besoins de notre secteur.

La prochaine étape pour cet outil de travail reste **son approbation par le conseil communautaire** dans les semaines à venir.

Si c'est le cas, le PLUIH deviendra alors **le document de référence** pour tout projet d'urbanisme.

Gestion de l'eau potable

Comme vous le savez sûrement, **la gestion de l'eau potable** est une prérogative de la Communauté d'Agglomération depuis plusieurs années.

Néanmoins, une convention de gestion permettait jusque là aux communes désireuses de gérer **le quotidien sur les problématiques de l'eau** de le faire (relevé de compteur, facturation, calcul du débit des sources toutes les semaines...).

Cette convention de gestion arrive à sa fin et ce sont maintenant **les services de la Communauté d'Agglomération** qui vont se charger de ça.

Malgré tout, la tâche est énorme pour ces agents et l'eau est un enjeu trop important pour que la commune s'en détache totalement.

C'est pour cela que **les agents de la commune de WISEMBACH** continueront leur **surveillance hebdomadaire de nos ressources en eau et de sa qualité**.

Pour toutes informations complémentaires sur la communauté d'agglomération de SAINT DIÉ des VOSGES, n'hésitez pas à consulter le site.

Rachel VOINSON



Le radon

Un polluant naturel est-il dangereux?

Le radon, c'est quoi ?

Le radon est un gaz naturel, inodore, sans saveur, mais radioactif et issu de la désintégration du radium et de l'uranium.



Alors docteur, est-ce grave ?

Le radon est un cancérigène certain du poumon (OMS 1997). Le risque est multiplié par 20 pour les fumeurs.



Mais nos anciens vivaient bien avec !

Exactement. Mais dans des habitations très ventilées, peu chauffées et où ils passaient peu de temps.

Le radon, est-ce que cela se mesure ?

Le radon est mesuré à l'aide d'un dosimètre passif (plusieurs modèles existent), pendant 2 mois durant la période de chauffage, pour obtenir une concentration moyenne annuelle.

Lorsque la valeur dépasse 300 Bq/m³, il est nécessaire de réfléchir à réaliser des actions correctives simples. Si la valeur dépasse 1000 Bq/m³, des actions correctives plus lourdes sont à envisager. La valeur est exprimée en Becquerel/mètre cube d'air (Bq/m³). Le Becquerel correspond à une désintégration d'un atome de radon par seconde.



Risque faible

→ Pas d'action corrective

Risque moyen

→ Actions correctives

Risque grave

→ Actions correctives nécessaires à bref délai

200 Bq/m³

400 Bq/m³

1000 Bq/m³

Activité volumique

* Valeur guide pour les bâtiments neufs



Le radon

Pour s'en protéger : 4 secrets

1

S'assurer d'avoir un air propre et renouvelé dans la maison.



2

- Dans l'existant, colmater toutes les fissures, passages de canalisations, etc.
- Ventiler les sous-sols et vide-sanitaires s'ils existent.

3

À réserver aux corrections lourdes dans l'existant :

- étanchéité du sol par membrane contenue
- pose d'un réseau de drains sous le film
- ventiler par dépression le réseau de drains si nécessaire, ou à installer en principe de précaution dans le neuf.

Vous pouvez faire appel à des professionnels qualifiés pour répondre à vos questions.

4



Un peu d'histoire

Wisembach, Lièpvre, Rombach le Franc, Le Général De Gaulle, le football club de Metz et d'autres encore ont un point en commun... notre symbole la croix de Lorraine.

C'est en visitant la **ville médiévale de Tallinn** (Estonie), à l'intérieur d'un des nombreux édifices religieux en bois que j'ai pu voir une énorme **croix de Lorraine** devant laquelle se prosternait un nombre impressionnant de personnes. J'ai décidé de comprendre et savoir quel était le lien éventuel entre ce qui est pour moi le symbole de ma région et ce qui est pour d'autres **un symbole religieux**.

La croix prendrait ses origines à la crucifixion du Christ lorsque Ponce Pilate ajoute à la croix du supplice, un panneau où l'on peut lire « Jésus le nazaréen roi des juifs (INRI) ». Elle est alors appelée **«croix à deux branches»**.

La croix à deux branches faisant son chemin à travers le monde connu de l'époque, à **Constantinople** (Istanbul) lors du schisme de l'an 1054, **séparation des églises d'occident et d'orient**, celle-ci est prise pour **représentation par les chrétiens d'orient**. Les orthodoxes y ajoutent même une troisième barre en partie inférieure et légèrement inclinée. Elle est alors appelée **«croix patriarcale»**. La croix patriarcale est aussi le symbole des diverses croisades en terre sainte. La religion des chrétiens d'orient se répandant en Europe centrale, certains pays tels la Hongrie, la Slovaquie, la Lituanie ... l'ajoutent sur leur drapeau et armoiries...



Drapeau de la Hongrie



Drapeau de la Slovaquie



Blason de la Lituanie

En 1241, un fragment de la croix du Christ, composant une croix à deux branches magnifiquement ornée, est vendue à Jean 2 d'Alluye, seigneur angevin.

Lors de son retour de croisade, la relique est vendue puis placée sous la garde de Louis 1^{er} duc d'Anjou, en 1357.

Celle-ci est alors appelée **«croix de Baugé ou croix d'Anjou»**. Une croix d'Anjou **symbole du duché** est également placée sur le dôme de la cathédrale d'Angers.



Croix de Baugé



Dôme de la cathédrale d'Angers

Un peu d'histoire

En 1420 René 1er d'Anjou se marie avec Isabelle seule héritière du duché de Lorraine.
En 1431 René devient **duc de Lorraine**, il apporte **la croix d'Anjou** dans ses armoiries.
Mais c'est son petit-fils **René 2**, lors de la **bataille de Nancy** les 4 et 5 Janvier 1477, qui prendra définitivement comme symbole la croix à deux branche elle s'appellera dès lors « **croix de Lorraine** ».



Gravure de René 2 devant la ville de Saint-Dié-des-Vosges (Pierre de Blaru - 1519)

Entre le treizième et le seizième siècle, au gré des prises et des cessions, **une grande partie du val d'argent** était la propriété des ducs de Lorraine dont **Lièpvre et Rombach le franc** qui gardent encore aujourd'hui la croix de Lorraine sur leurs armoiries.



Blase de Lièpvre



Blase de Rombach le Franc



Croix de La Libération

En 1940, le **Général De Gaulle** cherchant un symbole pour la **résistance naissante et la France libre**, la croix de Lorraine lui est suggérée par **le vice-amiral Emile Muselier** lui-même originaire de Lorraine, ceci afin de contrer le symbole nazi qui est la croix gammée et pour symboliser **la résistance à l'annexion de la Moselle et La Lorraine** amputée. Elle sera aussi appelée « **croix de la libération** ».



Logo FC Metz

En 1944, un **match de football** est organisé à Metz pour fêter la toute **nouvelle libération de la ville** ainsi que la **réintégration de la Moselle au sein de la Lorraine**. A l'occasion de ce match, une **croix de Lorraine** est placée sur le **maillot des messins**. Ce symbole sera aménagé, enlevé puis réintégré au gré des années, pour être définitivement **adopté en 2021**. Le **FC Metz** est le seul club de football en Europe autorisé par l'union européenne de football association (UEFA), d'avoir **un signe religieux ou politique sur son maillot**.

Voilà le parcours de notre symbole lorrain, que j'ai souhaité retracer sans motivation religieuse ni politique. Juste un peu d'Histoire...

Philippe THOMAS

Services publics - Infos

NUMÉROS D'URGENCE

15 - SAMU **17** - Police secours **18** - Sapeurs-pompiers **112** - Appels d'urgence européen
115 - Hébergement d'urgence **119** - Enfance maltraitée **3919** - Violences conjugales
3018 - Harcèlement scolaire **114** - Pour les personnes sourdes, sourdes-aveugles,
malentendantes ou aphasiques



DÉPANNAGE ENEDIS (EDF) 24 H / 24 H : 0 810 333 088

L'agglo.



Saint-Dié
vosges

Maison France Service - 2 petite rue de Coinchimont - 88520 Ban-de-Laveline

Tél : 03 29 56 17 41 - loise.maillard@ca-saintdie.fr

Lundi et mercredi : 8h30 - 12h | 13h30 - 17h

Vendredi : 13h30 - 17h



Taxi conventionné - Sébastien BONTEMPS

Tél : 06 32 46 15 94



ADMR - 2 Place Eugene Grandjean - 88520 Ban-de-Laveline

Tél : 03 29 57 39 78 - info.valdegaliilee@fede88.admr.org



ADAVIE - 24 Rue de la Prairie, 88100 Saint-Dié-des-Vosges

Tél : 03 29 35 23 06



Maisons médicales

Ban de Laveline Tél : 03 29 51 78 23

Provençères et Colroy Tél : 03 29 51 24 68



Pharmacie

Ban de Laveline

03 29 51 78 08

CABINETS INFIRMIERS



Cabinet Infirmier du Giron 11, 88520 Bertrimoutier Tél : 06 74 78 27 98

Soins à domicile ou sur rendez-vous au cabinet.

Maison médicale Ban de Laveline Tél : 06 72 43 66 36

Soins à domicile, permanence au cabinet :

Du lundi au vendredi de 7h30 à 8h30 et de 12h à 12h30,

Le samedi de 8h30 à 9h.



MASSEURS - KINÉSITHÉRAPEUTES

Maison médicale 17 place Tissages 88490 Provençères et Colroy

Tél : 03 29 56 06 53

Cabinet de Neuvillers sur Fave 584 route Raves 88100 Neuvillers sur Fave

Tél : 03 29 42 98 95



THERAPEUTE WISEMBACH

Consultations sur RDV.

Tél : 06.59.83.97.15 - sgaxatte.accompagnement@gmail.com

Contact

Le conseil municipal

- Maire

Rachel VOINSON
06 74 76 45 42

- 1er adjoint (travaux)

Jean-François VOIGNIER
07 88 84 20 33

- 2ème adjoint (communication)

Fouade GAGUECHE
06 42 91 24 35

- 3ème adjoint (forêt et CBI)

Daniel GOUBY
06 01 17 64 68

- Les conseillers municipaux

Claudine DA COSTA
Sylvie FURGAUT
Flavien BREISTROFFER
Johan MULLON

Service technique

Régis CHOPAT
Sylvain HANQUET
Aurélié WININGER

Mairie de Wisembach

4 Place François Vaxelaire
03 29 51 73 01
mairie-wisembach@orange.fr

Horaires

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi
de 8h30 à 12h30
Fermé le mercredi

Agence postale communale

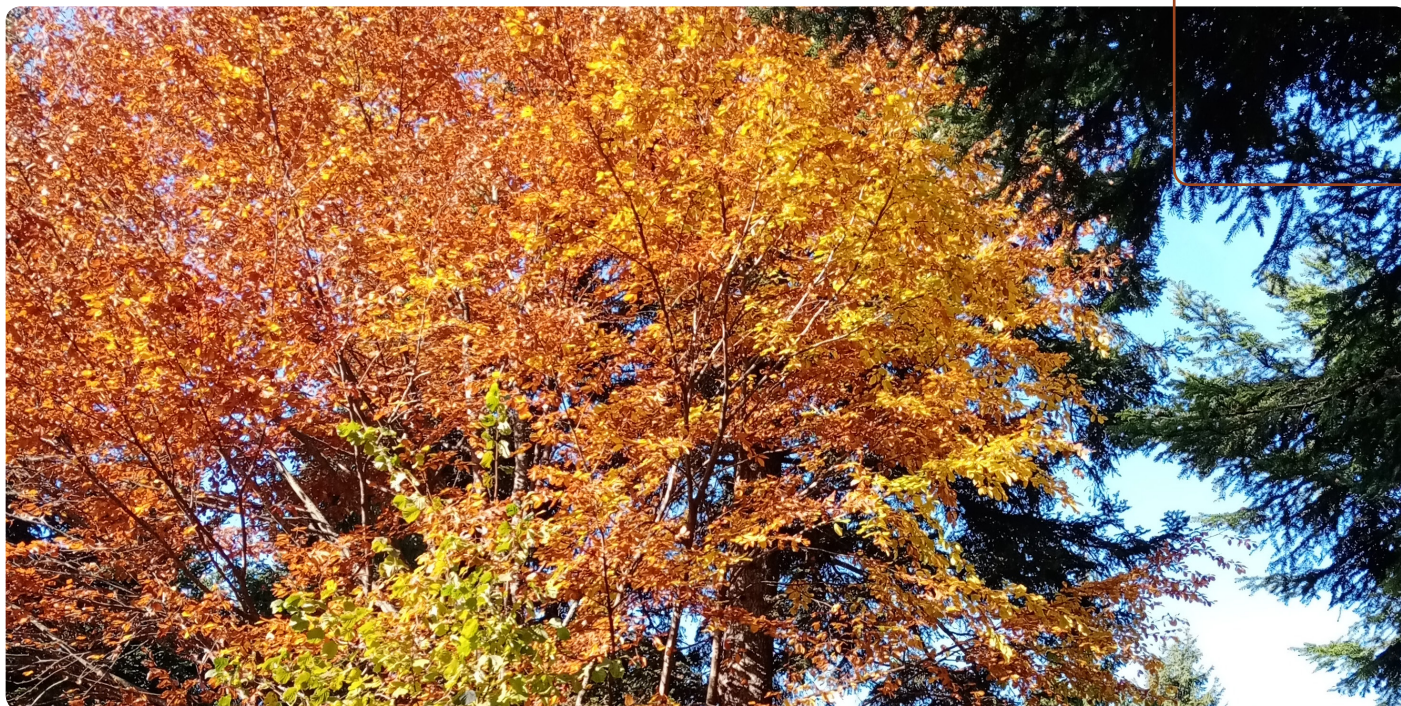
Mêmes horaires que la mairie

Agence postale et accueil public

Nathalie PRONE

Périscolaire

Aurélié BARADEL



Galerie photos



Galerie photos





Photo : R. CHOPAT